



probleme suite a une renovation

Par **kevin54**, le **30/12/2010** à **16:49**

Bonjour,

J ai fait renover un local commercial entierement par une seule entreprise ou il y avait que les aglos ,un toit en tole avec une charpente metallique(donc a faire :viabilisation,isolation,placo,clim reversible,elec etc...)J occupe le local depuis 4 mois et j ai eu la mauvaise surprise d avoir de l eau qui coule par une bonne dizaines de spots ,donc j ai appelé mon entrepreneur qui est venu , il a demonté un des spots et au dessus plein de condensation sur le toit en tole (70m2)certainement provoqué par les tuyaux de clim,mon entrepreneur me dit qu on ne peut rien faire .J ai vu qu il existait des isolations par vapeur souvent utilisé qu en il y a une toiture metallique pour pas que ce genre de probleme arrive.Mon entrepreneur est il responsable de ne pas avoir mis de revetement étanche ? ai je un recours?
merci

Par **loe**, le **31/12/2010** à **16:45**

Bonjour,

Tout dépend si l'isolation du toit était prévu dans le devis ou pas.

Il aurait dû vous conseiller sur ce point, mais il ne peut être tenu responsable des dégâts actuels.

Vous pouvez toujours faire faire des devis d'isolation de votre toit, et faire effectuer les travaux.